PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)

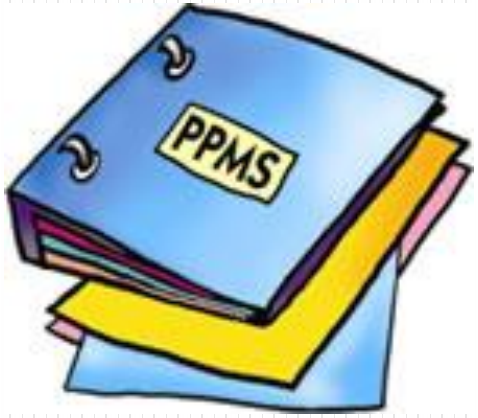

Ecole élémentaire Irene Joliot Curie 3, allee du Dr Lamaze 92350 LE PLESSIS ROBINSON
octobre 2013

OBJECTIF DU PPMS

- Etre prêt face à la survenance d’un risque majeur.

- Protéger les élèves et le personnels de l’établissement

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR?

- Risque naturel : inondation, mouvement de terrain, tempête

- Risque technologique : installation SEVESO, transport de matières dangereuses (route, rail, fluviale, canalisation)

- Risque de menace terroriste

RISQUE MAJEUR : QUE FAIRE?

- Evacuation des locaux : incendie, risque d'explosion, mouvement de terrain

- Mise à l'abri : tempête, nuage toxique, nuage explosif, nuage radio-actif

PPMS : Pourquoi les établissements scolaires?

- Les établissements scolaires ont obligation de mettre en place un PPMS. BO HS n°3 30/05/2002

- Le PPMS s'inscrit dans une logique plus large (plan ORSEC 3e génération, plan communal de sureté)

CONTENU DU PPMS

Dossier constitué de fiches visant à déterminer :

- ✓ Quand et comment déclencher l'alerte?
- ✓ Où et comment mettre les enfants et les personnels en sureté?
- ✓ Comment gérer la communication (interne et externe)?
- ✓ Quels documents, ressources et matériels sont indispensables?

QUI GERE LE PPMS?

- De l’extérieur : Les autorités (Préfecture, Mairie, IA, IEN)

- De l’intérieur : Le directeur (il a toute autorité sur l’ensemble des personnels de l’école)

QUI ELABORE LE PPMS?

- Le directeur
- L'équipe enseignante
- L'élaboration nécessite une réflexion collégiale

METHODOLOGIE DE MISE EN PLACE DU PPMS

- Identifier les risques majeurs
- Sélectionner le(s)lieu(x) de mise en sureté
- Identifier les personnes ressources et leurs missions
- Prévoir les moyens logistiques
- Organiser l'information des personnels, des élèves et des parents
- Organiser un exercice de simulation

LA SELECTION DU (DES) LIEU(X)

- Les zones de mise à l’abri
- Les points de regroupement extérieurs
- Le cheminement

LES MOYENS LOGISTIQUES

- Documents papiers

- Matériel

MOYENS LOGISTIQUES (Documents papiers)

- Les plans de l'établissement
- Les points de coupure gaz, électricité, ventilation
- Annuaire téléphonique de crise
- Liste des effectifs (élèves et personnels) + emploi du temps
- PAI

MOYENS LOGISTIQUES (Matériel)

Une grande malle fournie par la Municipalité.

- ✓ radio + piles
- ✓ Ruban adhésif
- ✓ Trousse de premier secours
- ✓ Sirène manuelle d'alerte
- ✓ Eau, serpillière, scotch

DIFFUSION DU SIGNAL D'ALERTE

- Matériel
  - ✓ « Bombe de supporter de football »

<u>Attention</u> : il ne faut pas qu'il y ait confusion avec le signal d'alerte incendie

MOYENS DE COMMUNICATION INTERNE

- Téléphone non dépendant du réseau électrique
- Talkie Walkie demandés
- Attention : Pas d’utilisation des portables

NOTORIETE DU PPMS

- Présentation en Conseil d'Ecole
- Communication à l'IEN et l'IA
- Communication à la Municipalité

ROLE DES PARENTS EN CAS D'ALERTE PPMS

- Ne pas venir chercher son enfant à l'école

- Ne pas téléphoner

- Ecouter la radio :

France bleue 107.1

VALIDATION DU PPMS

- Seule la mise en place d'exercice de simulation de mise en sureté valide le document

- Exercice à effectuer 1 fois par an (minimum)